

**Procès-Verbal de l'Assemblée Générale
Du Comité du Nord
En date du 14 avril 2022
Sur exercice clos au 31/12/2021**

MEMBRES PRESENTS A JOUR DE LEUR COTISATION POUR L'EXERCICE 2021 :

- Madame Adeline SENESCHAEL, Bénévole
- Madame Maureen POLLART, Bénévole
- Madame Clémence MARESCHAL
- Madame Patricia DEREUDER, Administratrice
- Madame Annick LEGRAND, Administratrice
- Madame Lyliane CARPENTIER, Bénévole
- Monsieur Jacques LESPERRÉS, Administrateur
- Madame Monique LANCELLE, Présidente
- Madame Véronique ROUCOU, Trésorière
- Monsieur Philippe MARTIN, Vice-Président
- Madame Sylvie JORIEUX, Bénévole
- Madame Martine PECQUEUR, Administratrice
- Monsieur Christian AUGUSTE-DORMEUIL, ADPS
- Monsieur Maxime HOET, Directeur
- Madame Lara LEONARDO, Salariée
- Madame Annaëlle REISER, Salariée

AUTRES MEMBRES PRESENTS :

- Madame Fatiha CHAKER, Bénévole
- Monsieur Jean PINTE, Groupe Pascal
- Madame Laurence MESGUEN, Groupe Pascal
- Madame Françoise LANCO, Bénévole
- Monsieur Joseph BOUCHEZ, Bénévole
- Monsieur Joseph René SANVI, Bénévole
- Madame Annick DENIS, Bénévole
- Madame Brigitte BOURGEOIS, Bénévole
- Madame Martine WEIBEL, Bénévole
- Madame Maryse BRIET, Bénévole
- Monsieur Philippe MACQUET, Bénévole
- Monsieur Bernard TIBERGHIEU, Président du Centre P. Clermont - Hellemmes
- Monsieur Bernard LEGRAND, Président Association Au-Delà du Cancer
- Madame Carole MALAQUIN, Service Santé Ville de Lille
- Madame Marielle RENGOT, Adjointe au Maire - Ville de Lille
- Madame Françoise CORDIER, Bénévole
- Monsieur Hugues RIFFLART, Commissaire aux comptes - CTN France
- Madame Marie-Christine THIRY, Salariée
- Madame Mélanie PETYT, Salariée
- Madame Marine SADOWSKI, Stagiaire

MEMBRES EXCUSES ET POUVOIRS :

- **Monsieur Daniel PRATTE pouvoir à Madame Monique LANCELLE**
- **Monsieur Laurent BECQUET pouvoir à Madame Monique LANCELLE**
- **Madame Isabelle VAN SEUNINGEN pouvoir à Madame Monique LANCELLE**
- **Madame Laurence PERTHAME pouvoir à Madame Monique LANCELLE**

<h2>Rapport d'activité 2021 du Comité du Nord de la Ligue Nationale contre le Cancer</h2>
--

Présenté par la Présidente, Monique LANCELLE

La Présidente ouvre la séance à 14h en présentant les excuses des membres empêchés et en remerciant les présents.

Cette Assemblée Générale se déroule en présentiel à la Maison des Associations, 27 rue Jean Bart à Lille. La convocation a été diffusée par voie de presse le Samedi 26 Mars 2022 dans les annonces légales de La Voix du Nord. Par ailleurs, un mailing a été adressé à l'ensemble des adhérents nous ayant communiqué leur adresse mail.

Monique LANCELLE présente son rapport moral pour l'année 2021. Une année encore très perturbée du fait du contexte sanitaire qui a nécessité de nombreuses adaptations au Comité du Nord (Télétravail pour les salariés, suspension de l'accueil physique au comité, mise en place des ateliers en visio conférence). Néanmoins, les actions développées ont été nombreuses.

Celle-ci a été marquée par le départ en retraite de Myriam ALAIS fin 2020 et son remplacement par Maxime HOET au poste de Directeur. Nous avons également recruté Marie-Christine THIRY au poste de secrétaire. Parallèlement sont arrivées deux personnes en Mécénat de compétence : Nadine DESCAMPS en février et Patricia GITS en octobre.

Madame LANCELLE remercie Messieurs GILMAN et MACQUET pour leur fidèle investissement durant de nombreuses années au Comité du Nord. Un hommage est également rendu à Monsieur LENGAIGNE décédé quelques jours avant l'Assemblée Générale. Il a été administrateur de notre association pendant 13 ans, de 2003 à 2016.

Pour 2022, nous espérons un retour à la normalité avec d'abord la réorganisation de notre Relais pour la Vie, et avec, dans le cadre de Septembre en Or, la création d'un gala en Or.

En juin, nous accueillerons l'assemblée générale nationale. Tout au long de cette année nous poursuivrons nos actions dans toutes les missions de la Ligue avec en particulier le développement de "Ma ville se Ligue" et "Lig'Entreprises".

Enfin, Madame LANCELLE note la fidélité des donateurs malgré la situation et souligne l'engagement indéfectible des bénévoles et des salariés et les en remercie chaleureusement.

Approbation du PV de l'Assemblée Générale Supplémentaire du 19 juillet 2021

Aucune remarque n'étant apportée, le PV est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Maxime HOET, directeur du Comité du Nord, présente le bilan des activités 2021.

Concernant le pilotage du programme et les acteurs mobilisés :

- L'Assemblée Générale du 22 Avril 2021 et l'Assemblée Générale Supplémentaire du 19 Juillet 2021
- Le Conseil d'Administration, composé de 20 Administrateurs s'est réuni 5 fois en 2021
- Le Bureau, composé de 8 membres s'est réuni 10 fois en 2021
- 135 bénévoles
- 8 Salariés
- 2 personnes en Mécénat de Compétence

Programme 2021

Au cours de l'année 2021, le programme du Comité du Nord s'est développé autour de nos 4 missions sociales et de 4 axes transversaux :

1. RECHERCHER POUR GUERIR

Le soutien à la recherche représente un investissement de 865 867 € sur le plan régional et national.

Actions soutenues :

- Recherche Régionale :

12 équipes de recherche soutenues pour un montant total de 516 000 €

- Recherche Nationale :

Equipe Labellisée N. PREVARSKAYA : 100 000 €

Programme Carte d'Identité des Tumeurs : 123 911 €

Programme PAIR Glioblastome : 84 617 €

- Frais de fonctionnement de la mission recherche : 41 339 €

2. PREVENIR POUR PROTEGER

En 2021, 183 actions de prévention et promotion du dépistage ont été animées par 33 bénévoles et/ou salariés et ont permis de sensibiliser plus de 5 570 personnes.

- Animation du pôle prévention avec des temps de sensibilisation et de formation, créations d'outil et communication.
- Donner les moyens aux jeunes d'adopter des comportements plus favorables à leur santé. 33 œuvres réalisées par 707 élèves pour le défi scolaire, création d'outils sur la prévention solaire, la vaccination HPV. 253 étudiants sensibilisés à la prévention du tabagisme
- Construire une offre de services adaptée aux entreprises en lien avec la prévention des cancers. Etude-conseils, communications spécifiques (kits numériques, webinaires), conception et tests d'animation adaptées, acquisition d'outils : buste d'autosurveillance, casque VR...
- Développer les partenariats avec les collectivités afin qu'elles sensibilisent leurs administrés à la prévention des cancers.
Soutien des bénévoles sur les territoires, 17 actions de prévention en lien avec des communes « Ma Ville se Ligue », mobilisation et accompagnement des villes pour le Mois Sans Tabac, développement des rues scolaires, 20 nouveaux Espaces Sans Tabac dans le Nord (soit 31 au total).
- Sensibiliser et accompagner les publics vulnérables à la promotion des dépistages organisés et la prévention des cancers. Projet POWER (109 personnes touchées), projet expérimental APPLE-LIGUE, 11 Ateliers Gynoquid, 4 Ateliers « Alimentation & Activité Physique »

3. AIDE AUX PERSONNES MALADES

- Relayer dans les différents « territoires » du Nord, le soutien aux personnes malades et aux proches 7 Espaces Ligue - 24 bénévoles écoutants
- Poursuivre et soutenir les activités gérées par le Comité du Nord :
 - Accompagnement psychologique : 117 consultations
 - Accompagnement diététique : 19 consultations et 8 ateliers culinaires
 - Sophrologie : 30 personnes accompagnées
 - Socio esthétique : 1 103 soins prodigués
 - Conseil juridique : 1 personne accompagnée
 - Rdv avec une prothésiste capillaire : 3 rendez-vous
 - Créa-café : 21 ateliers réalisés
 - Yoga : 5 personnes accompagnées
- Développer l'axe APMP
 Démarrage des accompagnements :
 - Image de soi : 9 personnes accompagnées
 - Activité physique adaptée : 17 personnes accompagnées

- Groupes d'échanges et de convivialité : 6 personnes accompagnées
- Activités culturelles : 3 sessions proposées
- Sevrage tabagique
- Pôle Jeunes :
 - 8 ateliers LAM réalisés
 - Financement de 3 Chambres du CHU Lille
- Appel à projets annuel

16ème édition, lancée en décembre 2020 pour soutenir les actions :

- de prévention,
- d'accès au dépistage,
- d'accompagnement des malades et des proches
- et de développement des activités physiques adaptées, portées par les partenaires associatifs dans tout le département.

Un jury étudie les projets et émet des avis pour prise de décision par le CA.
75 projets déposés, 70 ont été financés pour un budget de 206 342 €.

Soutenir et accompagner les ERC : **Les 7 ERC** du département à travers l'appel à projets ont été soutenus à hauteur de **56 000 euros**.

4. MOBILISER LA SOCIETE

Dans le cadre de la mission « Société et Politiques de Santé » plusieurs projets ont rythmé l'année :

- Commission d'aide financière
370 personnes aidées pour un budget de 175 178 € avec des aides de 150 € à 700 €
- Actions de plaidoyers sur de nombreux sujets comme la pénurie de médicaments, les résultats de l'observatoire sociétal des cancers, les nitrites, ...
- Développer des actions auprès des publics vulnérables

A. POURSUIVRE ET DEVELOPPER LE BENEVOLAT

- Les recrutements : 15 nouveaux bénévoles (17 entretiens réalisés dont 15 favorables)
- Recensement des besoins « post covid » : Les bénévoles écoutants
- Former et sensibiliser les bénévoles : contribuer au développement de compétences des bénévoles

- Fédérer et animer les bénévoles en équipe : Les temps de sensibilisation et de convivialité

B. COMMUNIQUER ET DEVELOPPER DES EVENEMENTS

- Mener des opérations de communication à l'occasion de temps forts : Les Foulées du Comité du Nord, Les 60 ans du Comité du Nord, ...
- Nouveaux supports de communication : Nouveaux outils HPV, Flyers activités, Accroche porte « auto-examen », Affiches événements...
- Développer notre présence sur les réseaux sociaux :
 - Facebook : 3 604 abonnés (soit 18% de + qu'en 2020),
 - Instagram : 923 abonnés (soit 63% de + qu'en 2020)
- Développer la communication en direction des bénévoles : Newsletter des bénévoles, Vie du Comité du Nord, hommage aux personnes disparues...
- Développer les événements : 149 795 € ont été collectés en 2021, une mobilisation exceptionnelle « post covid »

C. AGIR SUR LES TERRITOIRES

- Poursuite du développement de Ma Ville se Ligue contre le Cancer avec 3 nouvelles Communes et promotion du dispositif au niveau départemental
- La définition du statut de bénévole de territoire dans le cadre des fiches missions désormais proposées dès le recrutement
- Associer les bénévoles de territoire dès que possible

D. POURSUIVRE ET DEVELOPPER NOS PARTENARIATS

- Avec les institutions (ARS, Région, CARSAT et CPAM, Association des Maires du Nord, Villes et Agglomérations)
- Avec les associations et établissements de santé
- Avec les entreprises

- Avec les notaires
- Avec la Ligue Nationale

Rapport financier

Présenté par la Trésorière, Madame Véronique ROUCOU

ORIGINE DES RESSOURCES

Dons collectés auprès du public

Leur montant atteint 1 427 681 € pour l'exercice 2021 contre 1 200 714 € en 2020 soit une hausse de 226 967 €.

Cotisations des adhérents

Le nombre d'adhérents est de 15 906, soit une stabilisation par rapport à 2020 (15 903 adhérents). Le montant des cotisations s'élève à 127 248 € alors qu'en 2020 le total était de 127 224 € soit un différentiel de 24 € en plus.

Le montant total des ressources issues du marketing s'élève donc à 1 554 929 € contre 1 327 938 € en 2020 soit une hausse globale de 226 991 €.

Il est nécessaire de continuer régulièrement nos actions de marketing et de manifestations diverses afin de maintenir et d'augmenter le nombre d'adhérents car si les dons collectés auprès du public augmentent c'est que la moyenne du don progresse alors que le nombre d'adhérents tend à se stabiliser.

Legs

Leur montant s'élève à 597 801 € contre 1 942 461 € en 2020. Il est difficile de maîtriser ces rentrées de fonds toujours aléatoires. Cette importante différence s'explique par le fait qu'en 2020 les ressources provenant des legs étaient particulièrement hautes mais il ne faut pas oublier le caractère très exceptionnel de ces ressources.

Subventions et autres concours publics

Les autres produits affectés aux missions sociales sont de 24 746 € et représentent des subventions des collectivités locales pour 2 156 €, 4 200 € pour les actions relatives au Mois Sans Tabac avec Hauts-de-France Addictions, 3 000 € pour agir en prévention auprès des personnes en situation de vulnérabilité sociale grâce à la CPAM Roubaix-Tourcoing, 2 475 € pour la Prévention Tabac auprès des jeunes avec Hauts-de-France Addictions, 5 000 € de la CPAM Lille-Douai en soutien à nos actions, 2 500 € de la Région Hauts de France pour un projet relatif à la thématique Alimentation et Précarité, 1 500 € de l'ADPS dans le cadre de Mars Bleue, 3 915 € de subventions diverses.

Autres fonds privés pour un total de 8 151 €

Il est constitué cette année par le partenariat Leclerc dans le cadre du programme Adolescents et cancer pour 8 151 €.

Autres produits liés à la générosité du public

Ils représentent un montant total de 10 997 € et se décomposent comme suit :

- Produits affectés aux missions sociales 4 302 €
- Ventes (dont abonnements Vivre) 2 554 €
- Prestations et autres ventes 783 €
- Activités de récupération de radiographies 201 €
- Produits financiers 1 799 €
- Manifestations 1 358 €

Autres produits

Ils représentent un montant total de 83 142 € et se décomposent comme suit :

- Contributions financières sans contrepartie 74 424 €
- Parrainage des entreprises 828 €
- Autres produits (transfert de charges, produits annexes) 7 890 €

Utilisation des fonds dédiés sur exercice antérieur 2 500 €

Le total général des ressources est de 2 282 265.72 €

AFFECTATION DES RESSOURCES

Actions de lutte contre le cancer (Missions sociales) :

Elles représentent 67.75 % du total des emplois (67.13 % en 2020).

Recherche, Information pour la Prévention et le Dépistage, Actions en direction des Malades et leurs proches.

Les fonds affectés aux missions sociales sont de 1 463 858 € en 2021 contre 1 498 271 € en 2020, soit une baisse de 34 413 €.

Nous allons voir la répartition de ces fonds dans les différentes missions que mène le Comité du Nord dans la lutte contre le cancer.

RECHERCHE :

En 2021 : 865 867 € ont été affectés à la recherche dont 308 528 € aux programmes nationaux, pour le financement de la Carte d'Identité des Tumeurs, le programme Adolescents et cancers, une équipe labellisée et 516 000 € à la recherche régionale, contre 924 839 € en 2020, soit une baisse de 58 972 €.

Cette somme attribuée à la recherche représente 59.15 % de l'ensemble des fonds affectés aux missions sociales.

PREVENTION ET DEPISTAGE :

En 2021 : 154 425 € ont été affectés à cette mission, dont 78 511 € dans le cadre de l'appel à projets, contre 145 121 € en 2020 soit une augmentation de 9 304 €.

Cette somme attribuée à la prévention représente 10.55 % de l'ensemble des fonds affectés aux missions sociales.

ACTIONS EN DIRECTIONS DES PERSONNES MALADES ET LEURS PROCHES :

En 2021 : 438 928 € ont été affectés aux actions en direction des malades et des proches, dont 124 925 € de subvention dans le cadre de l'appel à projets contre 423 158 € pour 2020, soit une augmentation de 15 770 €.

Cette somme attribuée à l'action pour les malades représente 29.98 % de l'ensemble des fonds affectés aux missions sociales.

Dans cette mission sociale, l'aide financière aux personnes représente 175 178 € (fonds de secours), soit 11.97 % des missions sociales et 39.91 % de la mission APPM alors qu'en 2020 nous avons affecté la somme de 141 840 € soit une augmentation de 33 338 €.

SOCIETE ET POLITIQUE DE SANTE

En 2021 : 3 710 € au titre de cette mission visant à défendre les droits des personnes malades et de leurs proches.

Cette somme attribuée à la mission société et politiques de santé représente 0.25 % de l'ensemble des fonds affectés aux missions sociales.

ACTIONS DE FORMATION

En 2021, 928 € au titre de la formation et de l'amélioration des pratiques.

Frais de recherche de fonds

Ils sont de 359 013 € et comprennent 3 195 € d'achats pour manifestation et 57 977 € de traitements de dons et représentent 16.14 % du total des emplois, contre 311 869 € en 2020, soit une augmentation de 47 144 €.

Les frais de fonctionnement

Ils s'élèvent à 337 879 € contre 421 655 € en 2020 et se décomposent comme suit :

➤ **Frais de communication**

Ils sont de 46 914 € et représentent les frais engagés pour notre communication interne et externe ainsi que les frais de la Semaine Nationale, et des diverses actions de communication du Comité (2.11 % du total des emplois).

➤ **Fonctionnement**

Ils s'élèvent à 231 460 € (10.41 % du total des emplois).

➤ **Cotisations statutaires**

Elles s'élèvent à 31 536 € et représentent les sommes versées à la Fédération de la Ligue (10% des ressources du Comité hors legs)

➤ **Autres charges**

Elles comprennent les dotations aux amortissements et les charges financières de l'exercice pour un montant de 19 798 € (0.89% du total des emplois) et les impôts et taxes pour 8 171 € (0.37%).

Provisions

6 632 €

Fonds dédiés

56 662 €

Le total général des emplois s'élève à 2 224 044.93 €

L'exercice se solde par **un excédent de 58 220.79 €**

Il est précisé par la Trésorière que nous sommes agréés par le Comité de la Charte de déontologie faisant appel à la générosité du public qui a pour mission de contrôler également notre organisme en tant qu'audit externe.

Nous sommes soumis par à un contrôle annuel appliqué par notre Commissaire aux Comptes le cabinet CTN à Lezennes dont le rapport est présenté selon l'ordre du jour de cette Assemblée Générale.

En outre, la ligue doit répondre à la Cour des comptes qui procède logiquement à de nombreux contrôles.

Approbation des comptes

Sur proposition du Conseil d'Administration qui a arrêté les comptes le 21 Mars 2022, la Trésorière demande à l'Assemblée Générale de bien vouloir délibérer sur l'affectation du résultat en réserve générale.

Après cette affectation le poste de Réserve générale s'élèvera à 2 833 657.74 €.

BILANS FINANCIERS

Actif

La trésorerie disponible au 31 Décembre 2021 est de 3 144 099 €.

L'actif immobilisé est composé des amortissements et provisions ainsi que des dépenses engagées au cours de l'exercice et notamment l'achat d'équipements informatiques et la rénovation de notre devanture.

Les créances en cours sont essentiellement composées des legs et libéralités déjà affectées et à recevoir de notre fédération (794 355 €).

Passif

Nos réserves s'élèvent à 2 775 437 € en début d'exercice. A cela s'ajoute le solde excédentaire de 58 221 € sur l'exercice 2021 soit un montant de réserve s'élevant à 2 833 658 €.

Les provisions sont composées de 65 000 € pour risques (litige en cours) et 23 283 € pour charges (retraites).

Les dettes sont essentiellement composées des financements de chercheurs, votés en fin d'exercice qui n'ont pas été versés avant la clôture de l'exercice.

Compte de Résultat

Le résultat d'exploitation 2021 est de 53 529 € et donc en diminution par rapport à 2020 (- 1 013 869 €).

Les produits d'exploitation ont diminué de 1 069 120 € entre 2020 et 2021.

Il est important de noter les éléments suivants :

- Après 5 années consécutives de baisse du nombre d'adhérents, celui-ci semble se stabiliser. Les cotisations s'élèvent à 127 248 € (contre 127 224 € en 2020).
- Les subventions et concours publics ont plus que doublé sur l'exercice : 24 746 € contre 10 313 € en 2020.
- Les ressources liées à la générosité du public sont en nette augmentation : + 18.7% (1 435 832 € en 2021 contre 1 209 572 € en 2020).
- En revanche les contributions financières reçues sont en baisse : - 65.46 % (672 224 € en 2021 contre 1 945 961 € en 2020), essentiellement en raison d'une baisse des ressources issues des legs et libéralités (ressources aléatoires).

Les charges d'exploitation ont diminué de 55 251 € notamment car :

- Les salaires et traitements ont diminué de 23.61%
- Les charges sociales ont diminué de 20%
- Les impôts et taxes ont diminué de 57.37 %
- Les dotations aux amortissements et provisions sont inférieures à celles de l'exercice précédent (24 877 € en 2021 contre 81 447 € en 2020)
- En revanche, les fonds reportés et dédiés sont nettement plus élevés et concernent un projet de rénovation de trois chambres du service héματο-pédiatrique du CHU de Lille dont les fonds ont été collectés en 2021 pour un montant de 56 662 €.

L'année 2021 se solde par un résultat positif de 58 221 € contre 1 051 246 € en 2020.

PERSPECTIVES 2022

Nouvelle convention legs et libéralités

La mise en place au niveau national à compter du 1^{er} Janvier 2022 de la nouvelle convention qui régira le traitement des legs et libéralités devrait impacter nos ressources. En effet, cette convention prévoit notamment que le Comité percevra désormais 50% en utilisation libre. Les 50% restants seront affectés au financement de la Recherche nationale par l'intermédiaire de notre fédération.

Nos prévisions budgétaires 2022 (250 000 € de ressources issues des legs et libéralités) se basent sur une estimation à percevoir qui nous est transmise par notre fédération pour l'exercice.

Pérennisation des ressources humaines

L'objectif pour l'exercice 2022 est de pérenniser le poste de secrétaire/agent d'accueil avec une embauche à l'issue du Contrat Unique d'Insertion en Juillet 2022.

Nous envisageons également de créer un poste d'animateur au cours de l'année 2022 afin de répondre aux nombreuses sollicitations que nous recevons. Cet animateur aurait notamment vocation à intervenir sur des actions de prévention et de maintien et de retour à l'emploi.

Enfin, nous souhaiterions pérenniser l'accueil des personnes en mécénat de compétences qui représentent un soutien important dans le développement de nos actions en communiquant auprès des entreprises qui proposent ce dispositif à leurs salariés.

Pour l'exercice 2022, nous estimons des ressources s'élevant à 1 750 000 € et des emplois à 2 183 000 € soit un déficit de 433 000 €.

Le déficit prévu pour l'exercice 2022 nécessitera une reprise sur la Réserve Générale de : 433 000 €.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les faits marquants survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Nomination de Madame Véronique ROUCOU en qualité de Trésorière en Avril 2021 ;
- Nomination de Maxime HOET en qualité de Directeur au 1^{er} Janvier 2021 suite au départ en retraite de Myriam ALAIS ;
- Embauche de Marie-Christine THIRY en qualité de Secrétaire/Agent d'Accueil à partir de Juillet 2021 en Contrat Unique d'Insertion ;
- Arrivée de deux personnes en mécénat de compétences mis à disposition par le groupe Orange pour une durée de 21 mois : Madame Nadine DESCAMPS depuis Février 2021 et Madame Patricia GITS depuis Octobre 2021 ;

Nous estimons, par ailleurs, que la crise sanitaire liée à la COVID-19 ne remet pas en cause la poursuite de nos actions.

Enfin, à la date d'arrêté des comptes, nous ne sommes pas en mesure d'estimer si la guerre en Ukraine aura un effet sur la générosité publique sur l'exercice 2022.

L'Assemblée Générale ratifie les comptes arrêtés par le Conseil d'Administration du 21 Mars 2022 et donne quitus à Madame Véronique ROUCOU pour sa gestion au 31/12/2021.

Rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2021

Le cabinet CTN France a effectué son audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par l'arrêté des comptes, et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Monsieur Hugues RIFFLART certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Vérifications et informations spécifiques

Il a également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Il atteste que 15 906 adhérents sont à jour de leur cotisation.

Il n'a pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, ni sur les informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, ni sur les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Budget 2022

Madame ROUCOU, Trésorière, rappelle que les chiffres de ce budget ne sont qu'une estimation des dépenses et des recettes pour l'année 2022.

Budget ressources	Cotisations et dons	1 360 000€
Total générosité du public 1 750 000€	Legs	250 000€
	Mécénat et partenaires	30 000€
	Manifestations ventes	84 000€
	Subventions	20 000€
	Produits financiers, divers	6 000€
Budget Emplois	Recherche	638 000€
Total des missions sociales 1 393 000€	Information prévention	205 000€
	Dépistage	
	Actions pour les malades	545 000€

	(Dont 220 000 € pour la commission sociale)	
	Formations	1 500€
	Société et politique de santé	3 500€
Autres emplois 2022	Frais de recherche de fonds	435 000€ (dont 390K€ pour marketing)
Total général des emplois	Frais de fonctionnement	210 000€
	Frais de communication	60 000€
2 183 000€	Cotisations statutaires	35 000€
	Impôts et taxes	30 000€
	Autres charges financières	20 000€

Déficit prévu pour 2022 qui nécessitera une reprise sur la Réserve Générale de **433 000€**

Ce budget, n'amenant aucune remarque, il est ratifié par l'Assemblée Générale.

RESOLUTIONS 2022

Résolution 1

Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée générale approuve le rapport moral du Comité du Nord de la Ligue contre le cancer pour l'exercice écoulé du 1er janvier au 31 décembre 2021.

Résolution 2

Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée générale approuve le rapport financier du Comité du Nord de la Ligue contre le cancer pour l'exercice écoulé du 1er janvier au 31 décembre 2021.

Résolution 3

Après avoir entendu la présentation des comptes du Comité du Nord de la Ligue contre le cancer pour l'exercice 2021, après lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2021, l'Assemblée générale approuve les comptes 2021 arrêtés par le Conseil d'administration du 21 Mars 2022.

Résolution 4

Ayant approuvé la constatation d'un résultat bénéficiaire de 58 220.79 € (cinquante-huit mille deux-cents-vingt euros et soixante-dix-neuf cts) pour l'exercice 2021 et sur proposition du Conseil d'administration du 21 Mars 2022, l'Assemblée générale décide d'affecter ces fonds à la Réserve générale :

Imputation sur la Réserve générale : **58 220.79 €**

Après imputation, le compte de réserve générale s'élèvera à 2 833 657.74 €.

Résolution 5

Après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées relevant de l'article L612-5 du Code de Commerce, l'Assemblée générale approuve ce rapport et les conventions afférentes.

Résolution 6

L'Assemblée générale donne quitus à la Trésorière du Comité du Nord de la Ligue contre le cancer pour les actes de gestion accomplis au cours de l'exercice écoulé du 1er janvier au 31 décembre 2021.

Résolution 7

Après présentation et selon les propositions du Conseil d'administration, l'Assemblée générale approuve le budget du Comité du Nord de la Ligue contre le cancer pour l'exercice 2022.

Résolution 8

L'Assemblée générale donne quitus au Conseil d'administration du Comité du Nord de la Ligue contre le cancer pour les actes de gestion accomplis au cours de l'exercice écoulé du 1er janvier au 31 décembre 2021.

Résolution 9

Nomination de Maureen POLLART, en qualité d'administrateur pour 2 ans jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023 du Comité du Nord de la Ligue contre le cancer.

Les résolutions sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés à jour de leur cotisation

INTERVENTIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Intervention de Madame Marielle RENGOT, Adjointe au Maire de Lille, qui souhaite que la Ville de Lille et le Comité du Nord renforcent leurs liens en faveur des personnes malades et de leurs proches. Volonté exprimée également par Madame Carole MALAQUIN du Service Santé de la Ville de Lille, présente dans la salle.
- Question de Monsieur Joseph BOUCHEZ concernant la valorisation comptable du bénévolat et des personnes en mécénat de compétences. Monsieur RIFFLART, Commissaire aux Comptes, lui précise que cette donnée apparait dans l'annexe au comptes annuels en page 24.
- Intervention de Monsieur Philippe MACQUET qui vient féliciter l'ensemble de l'équipe pour le travail accompli au cours de l'année et la présentation de grande qualité.
- Question de Monsieur Joseph BOUCHEZ concernant la couverture départementale des actions du Comité du Nord. Il évoque notamment la pertinence de créer une antenne sur le Valenciennois afin de couvrir le sud du Département. Maxime HOET lui précise que le Comité du Nord a une politique de développement territoriale par un appel à projets annuel, la contractualisation avec des collectivités dans le cadre du dispositif Ma Ville se Ligue contre le Cancer ainsi que par la mise en place d'équipes de bénévoles sur les territoires.

- Intervention de Monsieur Bernard TIBERGHIEN, du centre de soins infirmiers P. Clermont à Hellemmes, qui salue le dynamisme du Comité du Nord et souhaiterait envisager un partenariat afin de sensibiliser le personnel du centre de soins infirmiers sur les actions de la Ligue contre le Cancer. Il est convenu de reprendre contact à l'issue de l'Assemblée Générale.
- Intervention de Madame Laurence MESGUEN du Groupe Pascal, qui salue les actions du Comité du Nord et qui, implantée sur le territoire de Dunkerque, souhaiterait connaître les acteurs financés sur son territoire afin d'envisager des coopérations. Madame MESGUEN doit nous recontacter à l'issue de l'Assemblée Générale.
- Intervention de Monsieur Philippe MARTIN, Vice-Président, qui salue le travail engagé et remercie l'équipe salariée pour le travail accompli et les projets à venir.

Conclusion de la Présidente

Monique Lancelle
Présidente du Comité du Nord

Laurence Perthame
Secrétaire Générale